

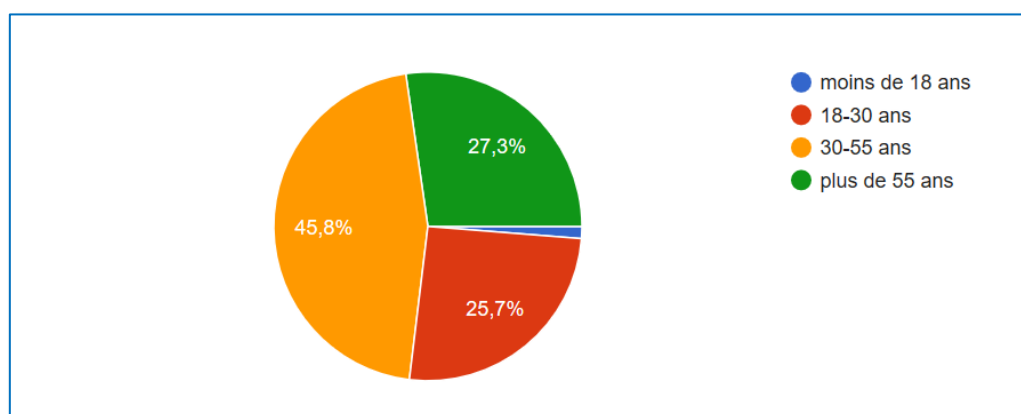
Questionnaire AAF 2018/2019

Rubrique I : citoyens non-usagers des services d'archives

Introduction

Ce premier questionnaire concerne les personnes qui ne connaissent pas ou peu les services d'archives et leurs sites internet affiliés. Il est composé de 14 questions ouvertes ou à choix multiples, en ne tenant pas compte de la question 0 portant sur la tranche d'âge des participants. Ce questionnaire permet finalement d'avoir l'avis de citoyens sur les Archives et la transparence alors qu'ils n'ont pas ou peu de connaissances sur ce sujet.

La participation demeure élevée, on compte 795 personnes s'étant désignées comme des individus fréquentant très peu ou jamais les services d'archives. Ci-dessous, un graphique nous donne un aperçu de l'âge moyen des participants.

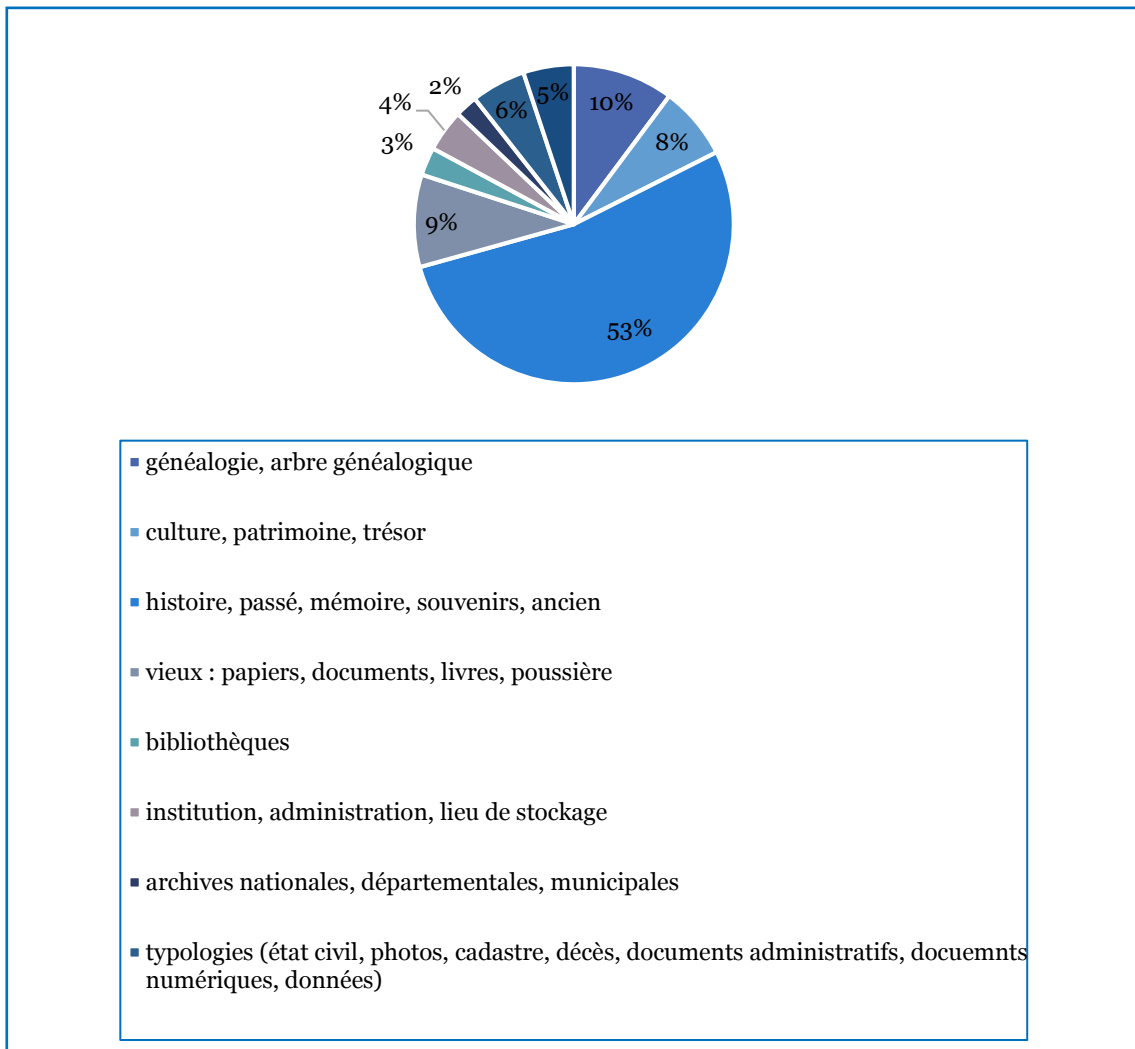


On constate que sur 795 personnes interrogées, une nette majorité de personnes âgées entre 30 et 55 ans se détache, elle représente 45,8 % des participants. Les personnes de plus de 55 ans ont également bien répondu, ils représentent environ 30%. Les 18-30 ans représentent 25% des participants. Enfin, seulement 10 d'entre eux soit 1% sont des personnes mineurs.

Sommaire

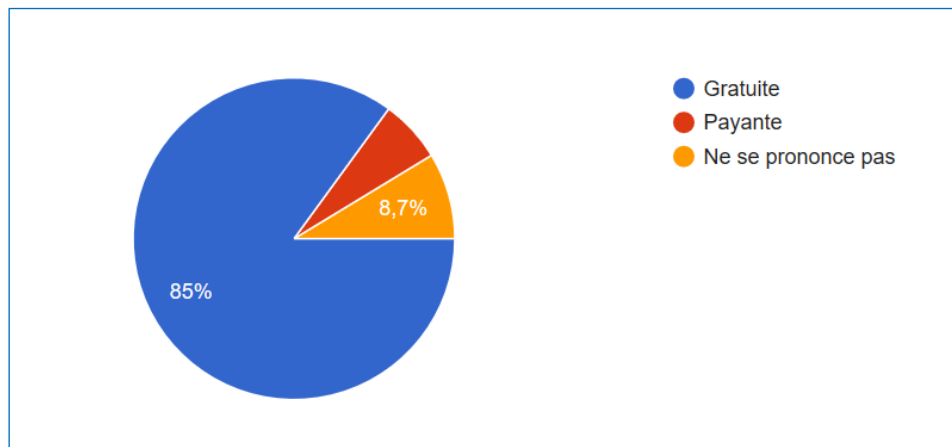
1. *Si je vous dis « archives », à quoi pensez-vous ?*
2. *Selon vous, la consultation d'archives est-elle gratuite ou payante ?*
3. *Connaissez-vous un service d'Archives ?*
4. *Y-êtes-vous déjà allés ?*
5. *Si oui, dans quel but l'avez-vous fait ? (question à choix multiples)*
6. *Si oui, comment avez-vous connu ce service d'archives ? (question à choix multiples)*
7. *Avez-vous déjà fait appel à un professionnel (notaires, archivistes, avocats...) pour que ce dernier recherche un document dont vous aviez besoin ?*
8. *Savez-vous que certaines archives ne peuvent pas être consultées par les citoyens ?*
9. *Si oui, savez-vous pourquoi ?*
10. *Quel mode de consultation des archives préférez-vous ?*
11. *Les moyens numériques vous semblent-ils garantir un meilleur accès à l'information ?*
12. *Pour vous, la numérisation de documents d'archives ? (question à choix multiples)*
13. *L'Europe a récemment mis en place un règlement général visant à protéger les données à caractère personnel (RGPD). Pour vous, qu'est-ce qui vous semble le plus important ?*
14. *Dans quelle(s) mesure(s) l'utilisation des archives permet-elle d'empêcher la propagation des Fake News (fausses nouvelles) ?*

Si je vous dis « archives », à quoi pensez-vous ?



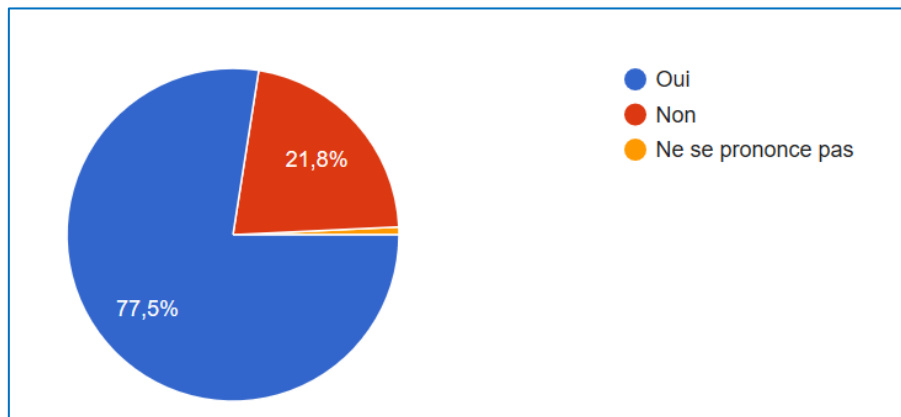
Cette première question est une question ouverte. On remarque que le terme « archives » renvoie essentiellement à la notion d'histoire (53%). La poussière et les bibliothèques, souvent considérés comme des clichés lorsque l'on évoque les archives ne sont pourtant pas des termes si représentés ici (seulement 9% et 3% pour chacun). Il faut souligner que la généalogie reste un terme significatif lorsque l'on pense aux archives, il représente 10% des réponses.

Selon vous, la consultation d'archives est-elle gratuite ou payante ?



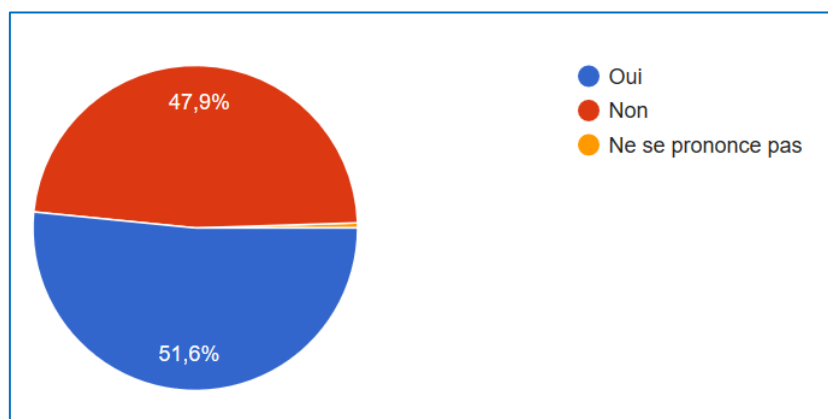
On remarque que la plupart des participants (85%) savent que la consultation des documents d'archives est gratuite, les personnes semblent donc assimiler ce service à un service public. Néanmoins, 8% d'entre eux pensent le contraire. Ce constat est certainement la résultante d'un manque de communication entre les services d'archives et les citoyens.

Connaissez-vous un service d'archives ?



Quoique certains individus pensent que l'accès aux archives est payant, une majorité d'entre eux connaissent au moins un service d'archives, ils représentent 77,5% des participants. Cependant, on constate que plus de 20% d'entre eux ne connaissent pas ces services. Là encore, ces résultats traduisent certainement un manque de communication autour des services d'archives.

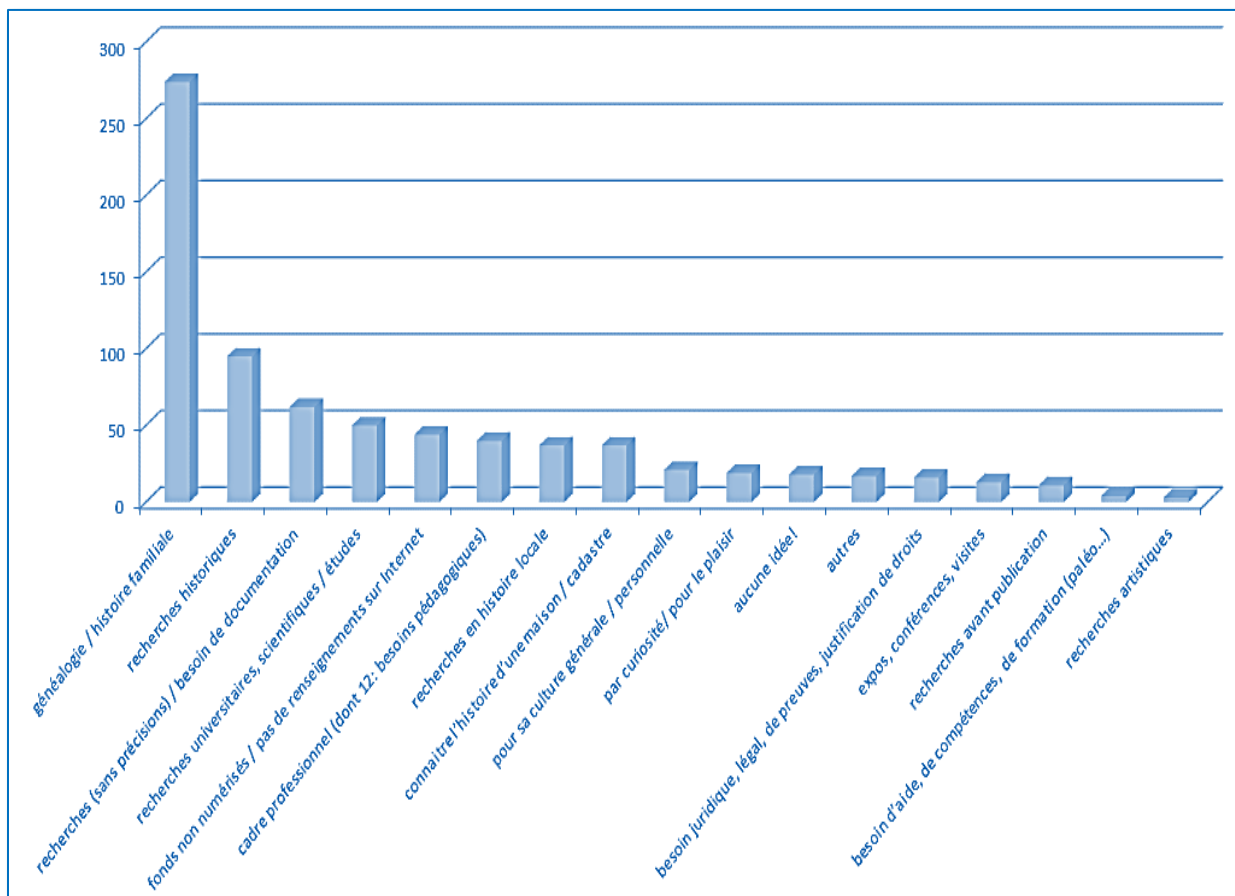
Y-êtes-vous déjà allés ?



À travers ce graphique, on peut souligner que la majorité des personnes qui connaissent au moins un service d'archives s'y sont déjà rendues. Les citoyens qui connaissent des services d'archives ne s'y rendent pas forcément mais ils savent néanmoins les définir.

Si oui, dans quel but l'avez-vous fait ?

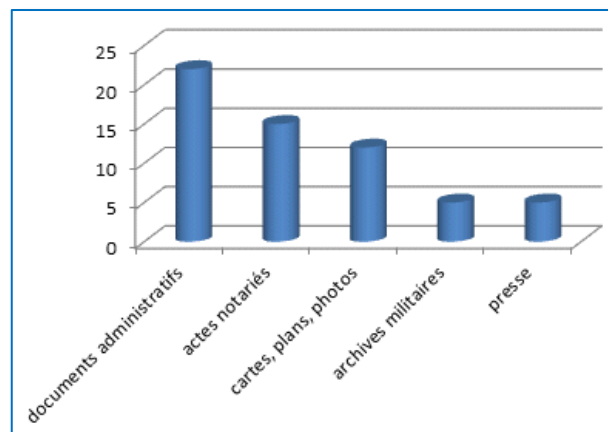
La question étant posée de manière ouverte et libre, les sondés se sont attachés tant à ce qui les obligerait qu'à ce qui les motiverait à passer le seuil d'un service d'archives. Ils ont ainsi très souvent fourni des réponses multiples, pas toujours explicites (ex : « pour faire des recherches ») et qui se superposent. Les résultats, même après regroupements sémantiques ou thématiques, laissent à voir une grande multiplicité de raisons ou d'objectifs.



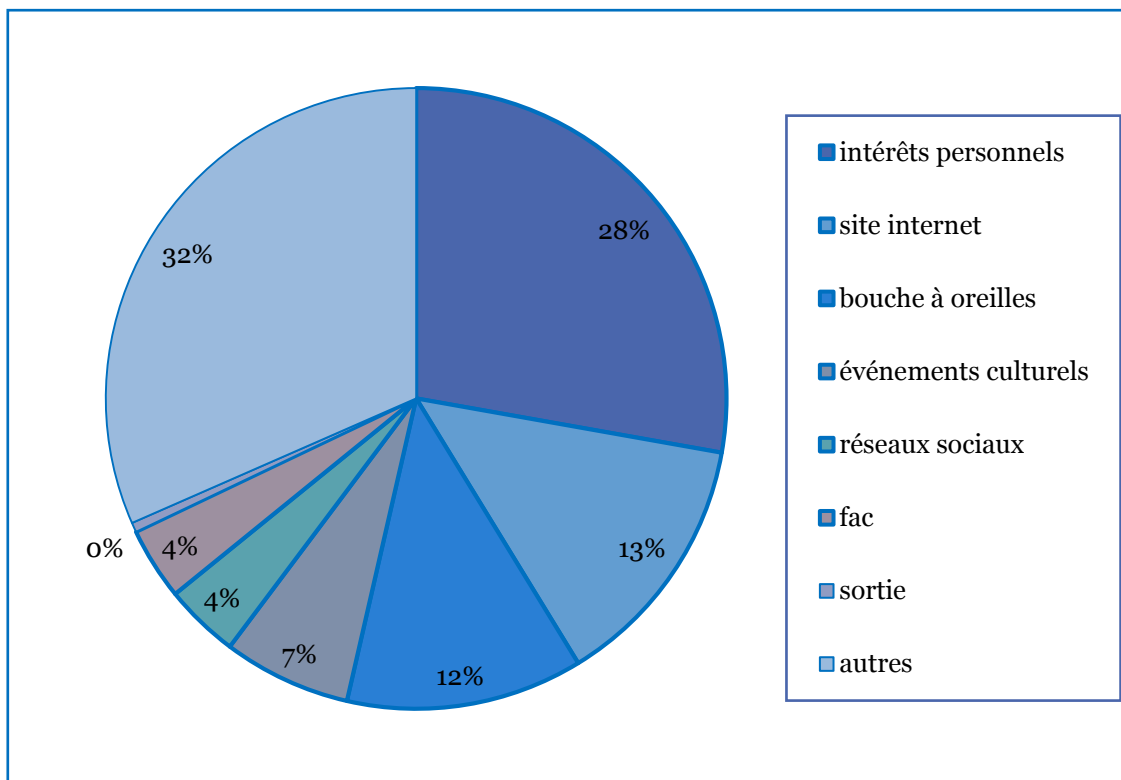
Saute aux yeux immédiatement l'écrasante majorité de réponses ayant trait à la recherche généalogique et la reconstitution d'histoires familiales ; néanmoins, le panel de citoyens interrogés ayant la plupart du temps formulé plusieurs réponses, cette motivation ne représente en fait que 47% des sondés. La recherche historique et scientifique – si l'on associe plusieurs rubriques – constitue un deuxième grand pôle.

7,5% seulement des sondés évoquent le passage en service d'archives comme palliatif d'Internet. La justification de ses droits ou l'envie de profiter d'une exposition ou d'une conférence n'interviennent que pour moins de 3% des sondés.

En ce qui concerne les documents qui seraient plébiscités – si l'on excepte les actes d'état civil ou le cadastre, non quantifiables car inclus dans les recherches d'histoire familiale ou de maison et non explicitement formulés – les « documents administratifs » (bien vagues) se taillent la part du lion devant les actes notariés et les documents figurés.

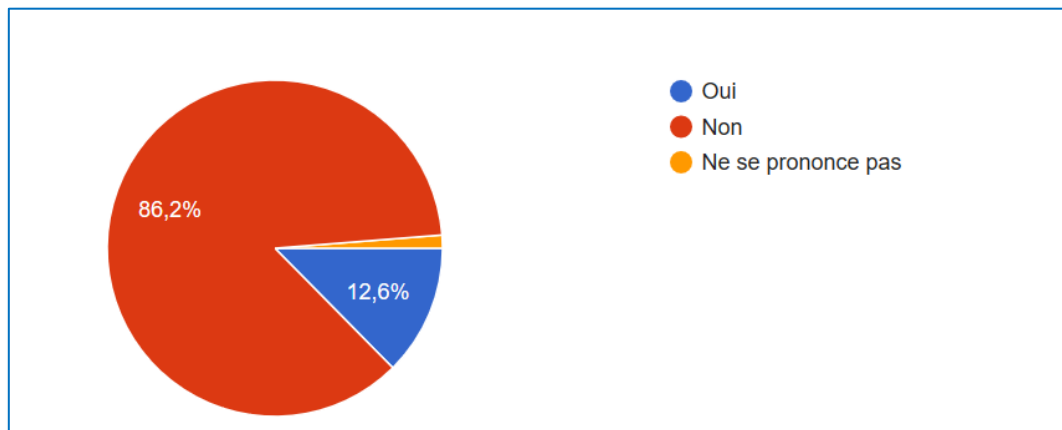


Si oui, comment avez-vous connu ce service d'archives ?



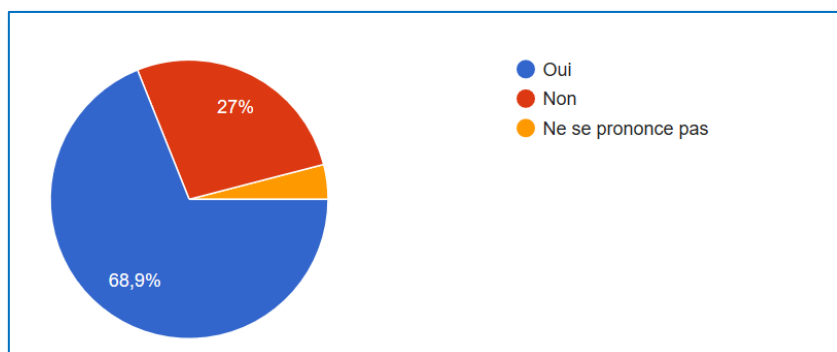
D'après les résultats, les citoyens connaissant les services d'archives présentent un intérêt personnel pour le lieu. On constate également que les réseaux sociaux et les sites internet sont devenus un réel moyen de communication, les services obtiennent ainsi une meilleure visibilité. En effet, 17% des personnes interrogées ont connu les services par ce biais. Enfin, le bouche à oreille reste un moyen incontestable pour connaître les différents services d'Archives en France ; il est ici évoqué par 12% des personnes ayant répondu au questionnaire.

Avez-vous déjà fait appel à un professionnel (notaires, archivistes, avocats...) pour que ce dernier recherche un document dont vous aviez besoin ?



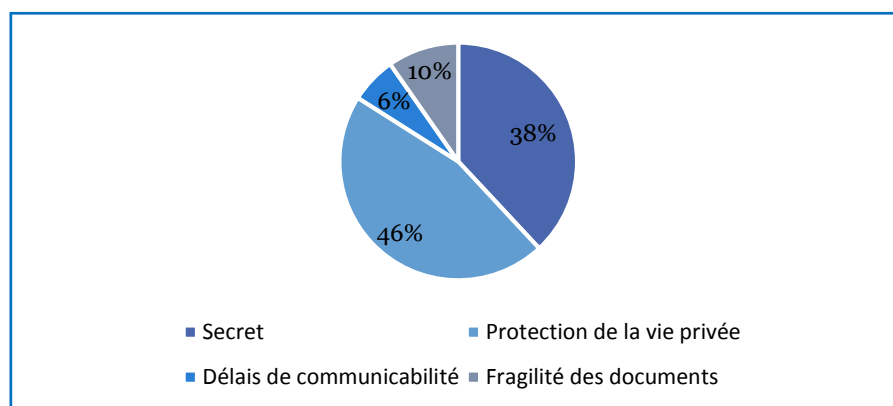
A travers ce graphique, on peut souligner qu'une écrasante majorité des citoyens qui méconnaissent les services d'archives n'ont jamais fait appel à un professionnel pour que celui-ci recherche un document dont ils avaient besoin (86%).

Savez-vous que certaines archives ne peuvent pas être consultées par les citoyens ?



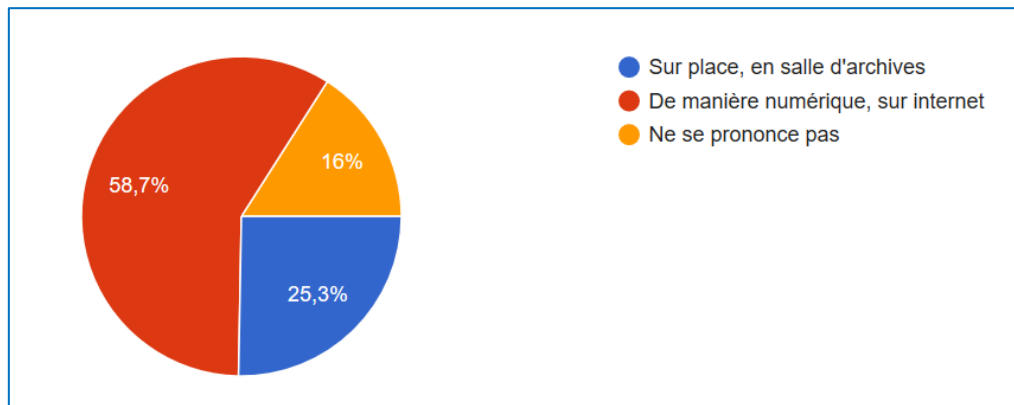
La plupart des personnes savent que certains documents d'archives ne sont pas communicables. Ils représentent environ 70%.

Si oui, savez-vous pourquoi ?



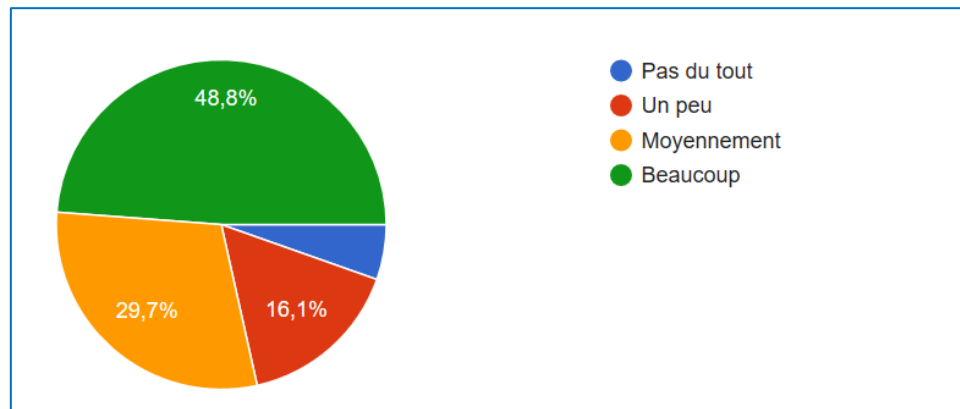
Après avoir sélectionné les réponses qui revenaient le plus souvent, 46% des participants présentent le motif de la protection de la vie privée comme la raison principale de l'instauration de délais de communicabilité. Vient ensuite le terme de « secret » si mythifié par la population. Les délais de communicabilité arrivent en dernière position, 6% des citoyens ont répondu cela.

Quel mode de consultation des archives préférez-vous ?



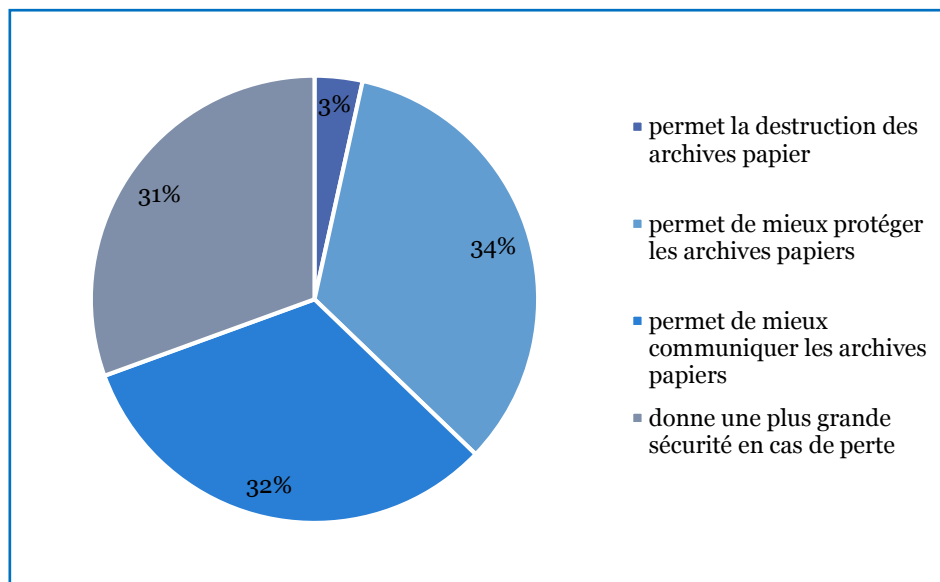
Cette question s'avère intéressante dans le contexte de la transition numérique du XXI^e siècle. Comme de nombreux services ont pu le noter, de plus en plus de lecteurs préfèrent consulter des archives de manière numérique, sur internet. En effet, ils n'ont plus à se déplacer dans les salles de lectures, les documents sont à portée de clic. Cela a été rendu possible par de nombreuses campagnes de numérisation menées par les différents services de concert avec des prestataires spécialisés dans la numérisation des documents d'archives. Ce mode de consultation ne fait pas l'unanimité, 25% des personnes préfèrent encore consulter les documents sur place, en salle de lecture.

Les moyens numériques vous semblent-ils garantir un meilleur accès à l'information ?



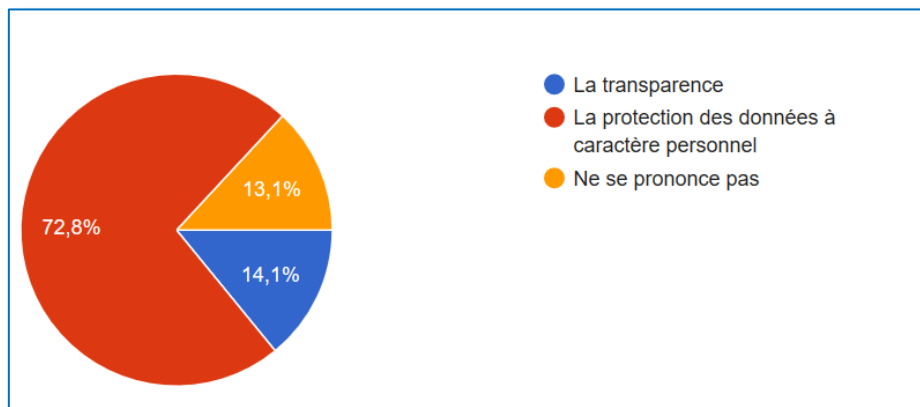
Il est indéniable de constater qu'une grande part des participants (49%) pensent que les outils numériques leur garantissent un meilleur accès à l'information. Les archivistes doivent donc prendre en considération cette révolution numérique dans leur pratique professionnelle. La communication des archives par le numérique s'avère aujourd'hui nécessaire et incontournable.

Pour vous, la numérisation de documents d'archives ?



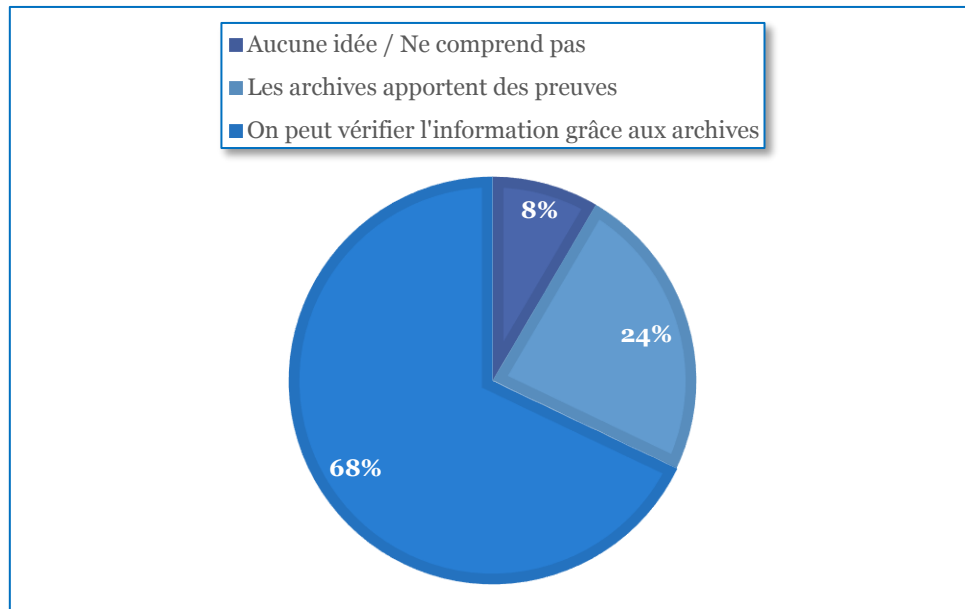
Le souci de la protection des documents arrive en premier position, il représente 34% des réponses. Les motifs de perte et la meilleure communication des documents sont ensuite évoqués. Enfin, peu de citoyens pensent que la numérisation des archives permet la destruction des archives papier, cette pensée reste en effet minoritaire (3%).

L'Europe a récemment mis en place un règlement général visant à protéger les données à caractère personnel (RGPD). Pour vous, qu'est-ce qui vous semble le plus important ?



D'après notre sondage, les citoyens pensent majoritairement (72%) que la protection des données à caractère personnel est plus importante que la transparence. La nature même de ces données prime sur une utopie où l'information serait transparente.

Dans quelle(s) mesure(s) l'utilisation des archives permet-elle d'empêcher la propagation des Fake News ?

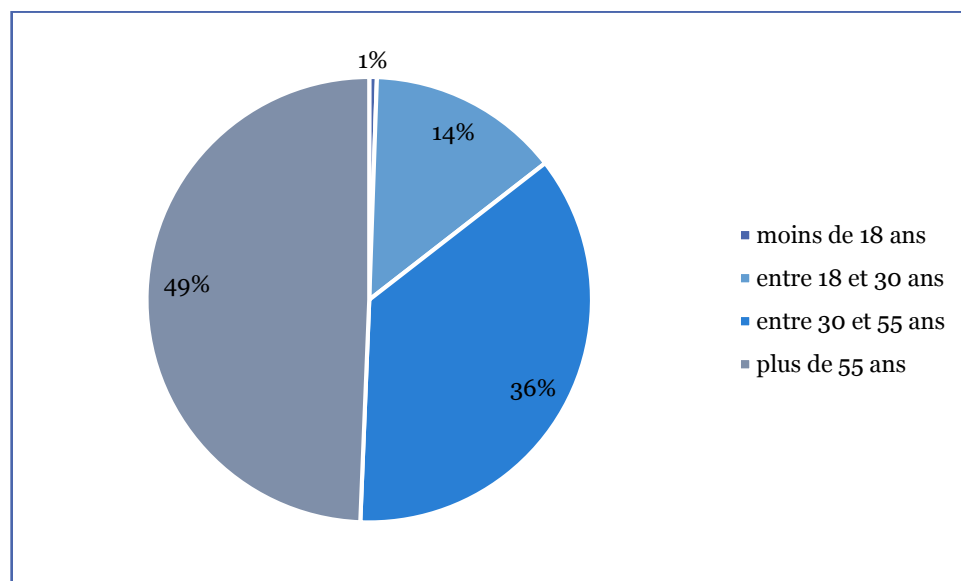


La majorité des sondés (près de 70%) pense que les archives sont un bon outil pour vérifier une information. Il semble alors important de pouvoir s'appuyer sur des sources fiables. Les archives ont une valeur probante, ce sont des preuves pour un quart des personnes ayant répondu à cette question ouverte. L'authenticité et le caractère officiel du document demeurent importants pour les citoyens. Cependant, près de 10% des sondés n'ont pas compris la question ou ne savent pas y comprendre ; ils semblent ne pas avoir fait le lien entre les archives et la propagation de *Fake News*.

Introduction

Le deuxième questionnaire concernait les usagers des salles de lecture des services d'archives ou de leurs sites internet, c'est-à-dire des personnes ayant déjà fréquenté un service d'archives ou le site internet d'un service d'archives pour des besoins divers ou parce qu'ils y trouvaient un certain intérêt.

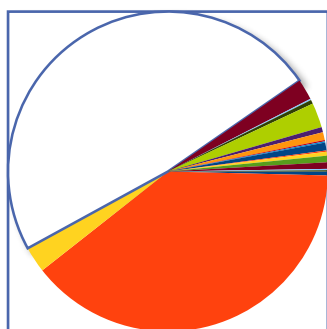
Ce questionnaire se découpait en 11 questions distinctes qui avaient pour but d'en apprendre davantage sur les usagers d'archives, la connaissance qu'ils ont de ce monde et ce qui motive leurs recherches. 545 personnes ayant répondu à notre questionnaire se sont désignées comme étant des usagers des archives ; 3 sondés ont moins de 18 ans, 76 ont entre 18 et 30 ans, 197 entre 30 et 55 ans et 269 ont plus de 55 ans, soit 49% des personnes interrogées. 316 personnes interrogées fréquentent aussi bien les salles de lecture que les sites internet des services, soit 58% des sondés. 22 personnes fréquentent exclusivement les salles de lecture et 207 les sites des services d'archives uniquement.



Sommaire

1. *Pour vous, l'archiviste est ?*
2. *Pensez-vous qu'il est facile de s'orienter dans les fonds d'archives ?*
3. *Pensez-vous qu'il faille faciliter la consultation des archives grâce au numérique ?*
4. *Quel mode de consultation des archives préférez-vous ?*
5. *Connaissez-vous l'existence des procédures de dérogation dans le cas des archives non-communicables ?*
6. *Quelle est la meilleure façon de valoriser les archives ?*
7. *Un nombre important de citoyens semble mal connaître les services d'archives. Comment pourriez-vous expliquer ce fait ?*
8. *Dans quels secteurs la collecte des archives vous semble-t-elle insuffisante ?
Quels types d'archives souhaiteriez-vous voir plus accessibles ?*
9. *Savez-vous ce qu'est l'open data ?*
10. *L'Europe a récemment mis en place un règlement général visant à protéger les données à caractère personnel (RGPD). Pour vous, qu'est-ce qui vous semble le plus important ?*
11. *Dans quelle mesure l'utilisation des archives permet-elle d'empêcher la propagation des Fake News ?*

Pour vous, l'archiviste est ?

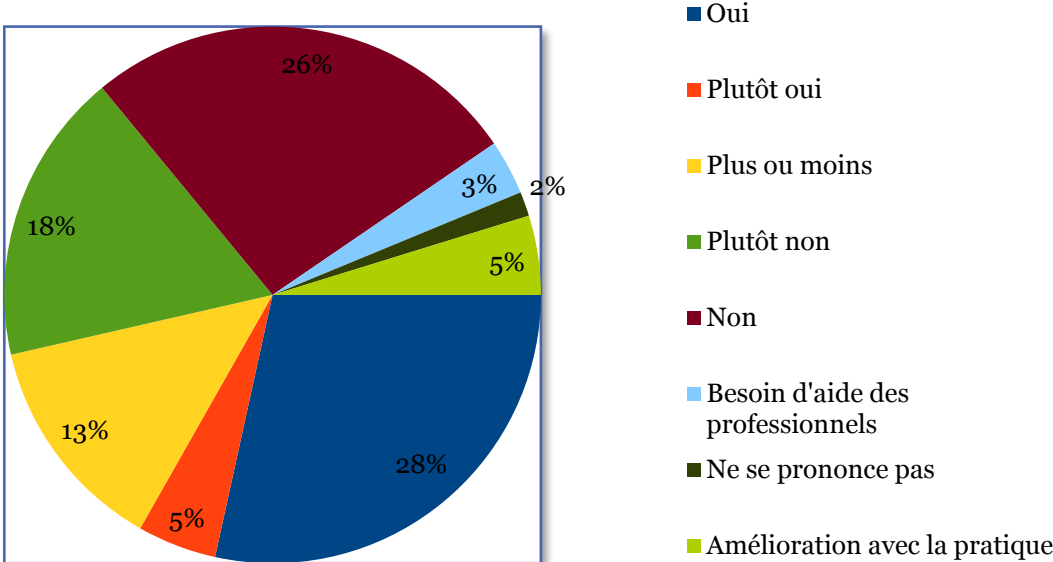


- Ne se prononce pas
- Un médiateur
- Un obstacle
- Un passionné d'Histoire
- Un allié, une aide
- Un bibliothécaire
- Un chercheur
- Un conservateur (des documents et de l'Histoire)
- Un généalogiste
- Un simple employé à qui l'on a confié cette tâche
- Un porte-documents

La première question était de savoir ce que représente l'archiviste pour les usagers des archives¹. Pour la majorité des sondés, l'archiviste est avant tout un passionné d'Histoire (367 réponses) mais aussi un médiateur (296). Cependant, 20 personnes interrogées le perçoivent également comme un obstacle. De manière plus minoritaire, l'archiviste peut être pour les personnes interrogées un conservateur (19 réponses), un allié (16), un gestionnaire d'archives (6), un simple employé à qui l'on a confié cette tâche (6), un professionnel (5), un passeur (5), un généalogiste (4), un facilitateur (3), un chercheur (3), une personne curieuse et minutieuse (1), un restaurateur (1), un inconnu (1), un agent d'accueil (1), un porte-documents (1) ou un bibliothécaire (1).

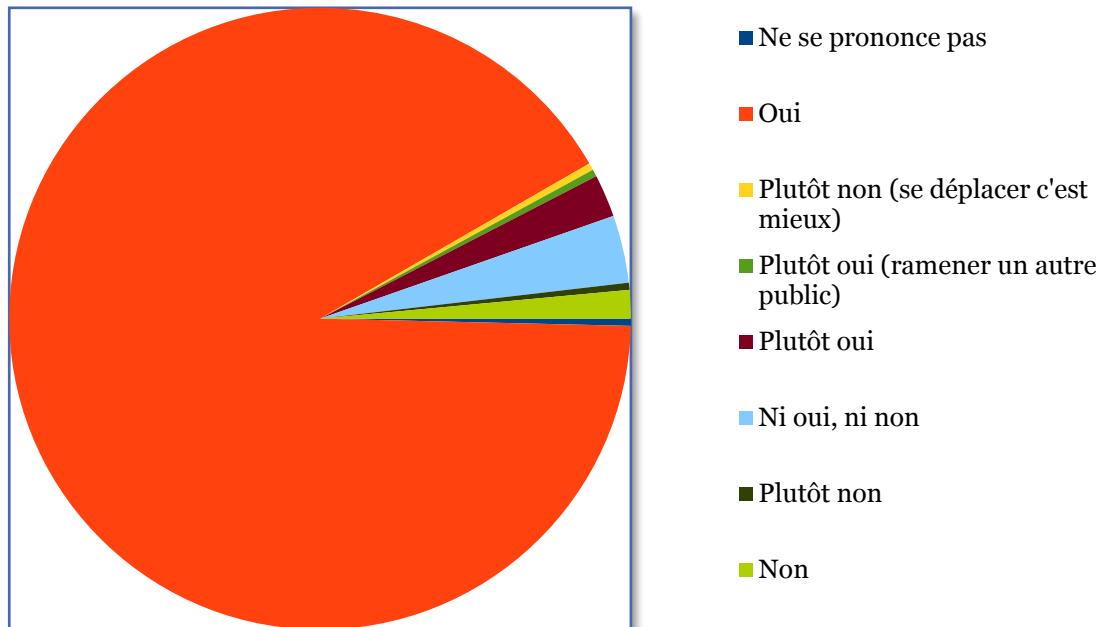
¹Question à choix multiple.

Pensez-vous qu'il est facile de s'orienter dans les fonds d'archives ?



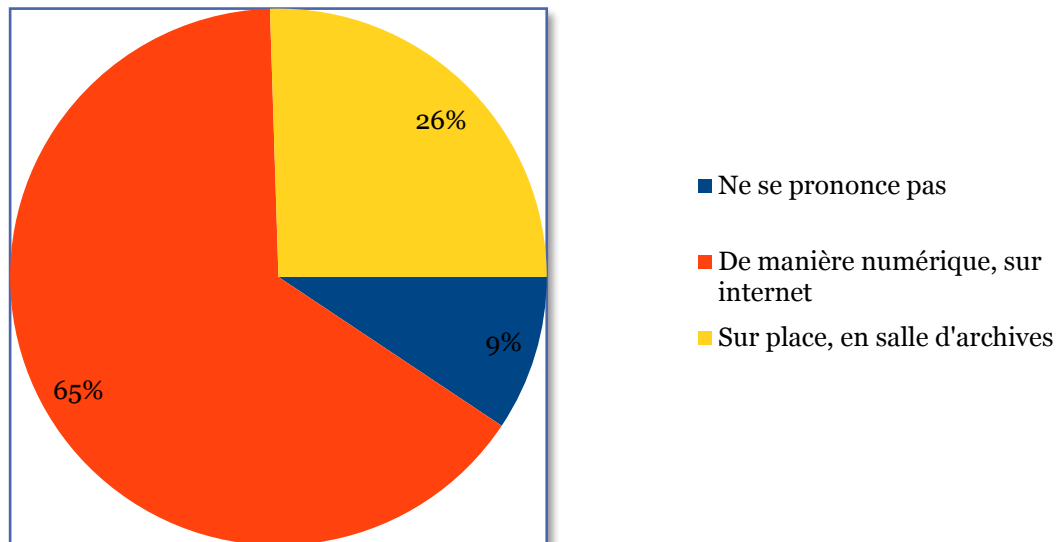
Concernant l'orientation au sein des fonds d'archives, les sondées se partagent majoritairement entre le oui (155 réponses) et le non (144). Cependant, 18 personnes interrogées évoquent le besoin d'aide de la part des professionnels et 26 estiment qu'on se repère de mieux en mieux en pratiquant.

Pensez-vous qu'il faille faciliter la consultation des archives grâce au numérique ?



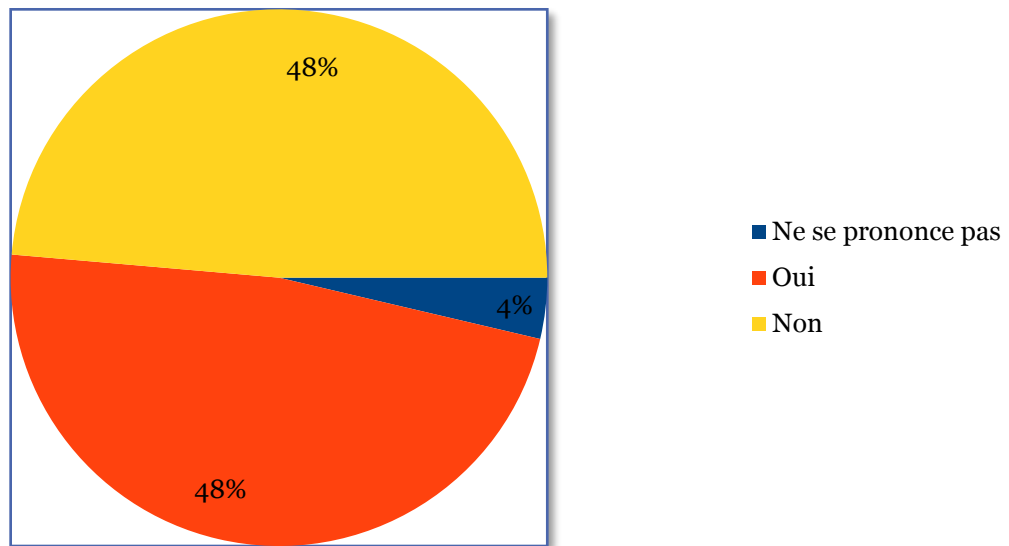
La majorité des personnes interrogées (494 réponses) pense qu'il faut faciliter la consultation des archives grâce au numérique, bien que certains disent que ce n'est pas indispensable et que l'émotion du contact avec le document n'existe pas avec le numérique.

Quel mode de consultation des archives préférez-vous ?



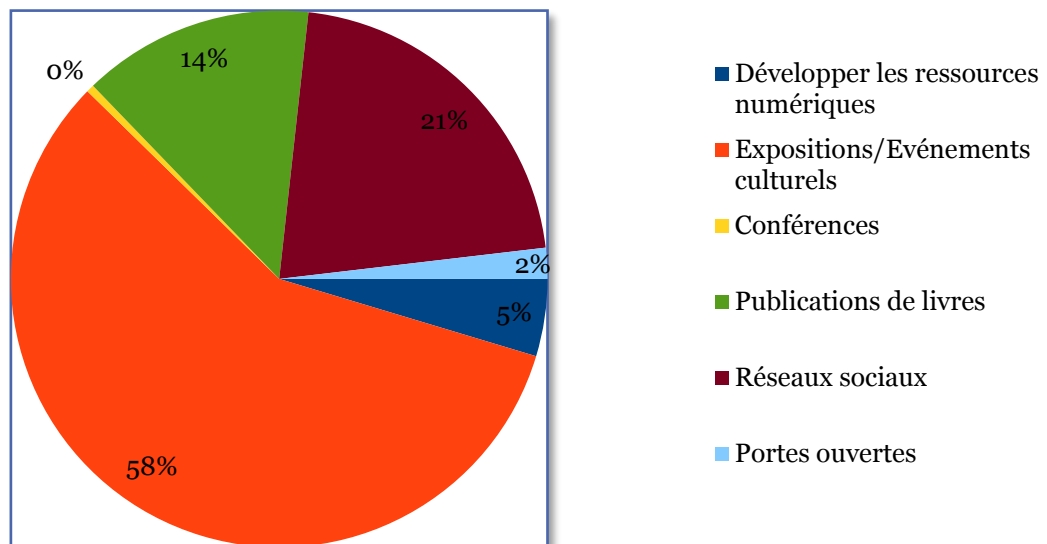
Dans la continuité de la question précédente, 355 sondés préfèrent consulter les archives de manière numérique et seulement 139 personnes interrogées préfèrent le faire sur place, directement en salle de lecture.

Connaissez-vous l'existence des procédures de dérogation dans le cas des archives non-communicables ?



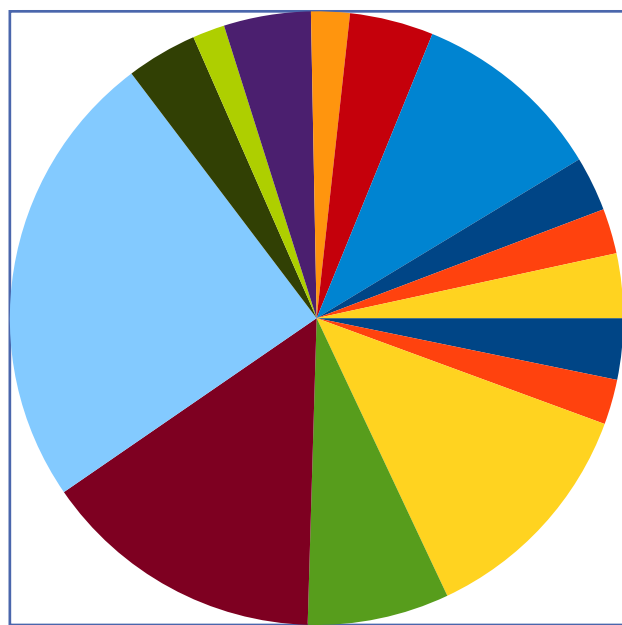
Concernant les connaissances des procédures de dérogation que peut un jour connaître un usager face à des archives non-communicables, les réponses se partagent de manière équitable : 48% répondent non et 48% répondent oui (20 personnes interrogées ne se prononcent pas).

Quelle est la meilleure façon de valoriser les archives ?



Les 545 usagers des archives ont également du répondre à une question concernant la meilleure façon, selon eux, de valoriser les archives. Les sondés estiment majoritairement qu'il faudrait organiser plus d'expositions ou d'événements culturels ; 16% d'entre eux préféreraient voir le milieu des archives valorisé au travers des réseaux sociaux et 13% attendent davantage de livres publiés par les archives.

Un nombre important de citoyens semble mal connaître les services d'archives. Comment pourriez-vous expliquer ce fait ?



- Ne se prononce pas
- Manque de temps
- Manque d'informations
- Pas pour eux mais pour les érudits, les étudiants, les chercheurs, le 3ème âge, les amateurs...
- Manque de communication de la part des services d'archives

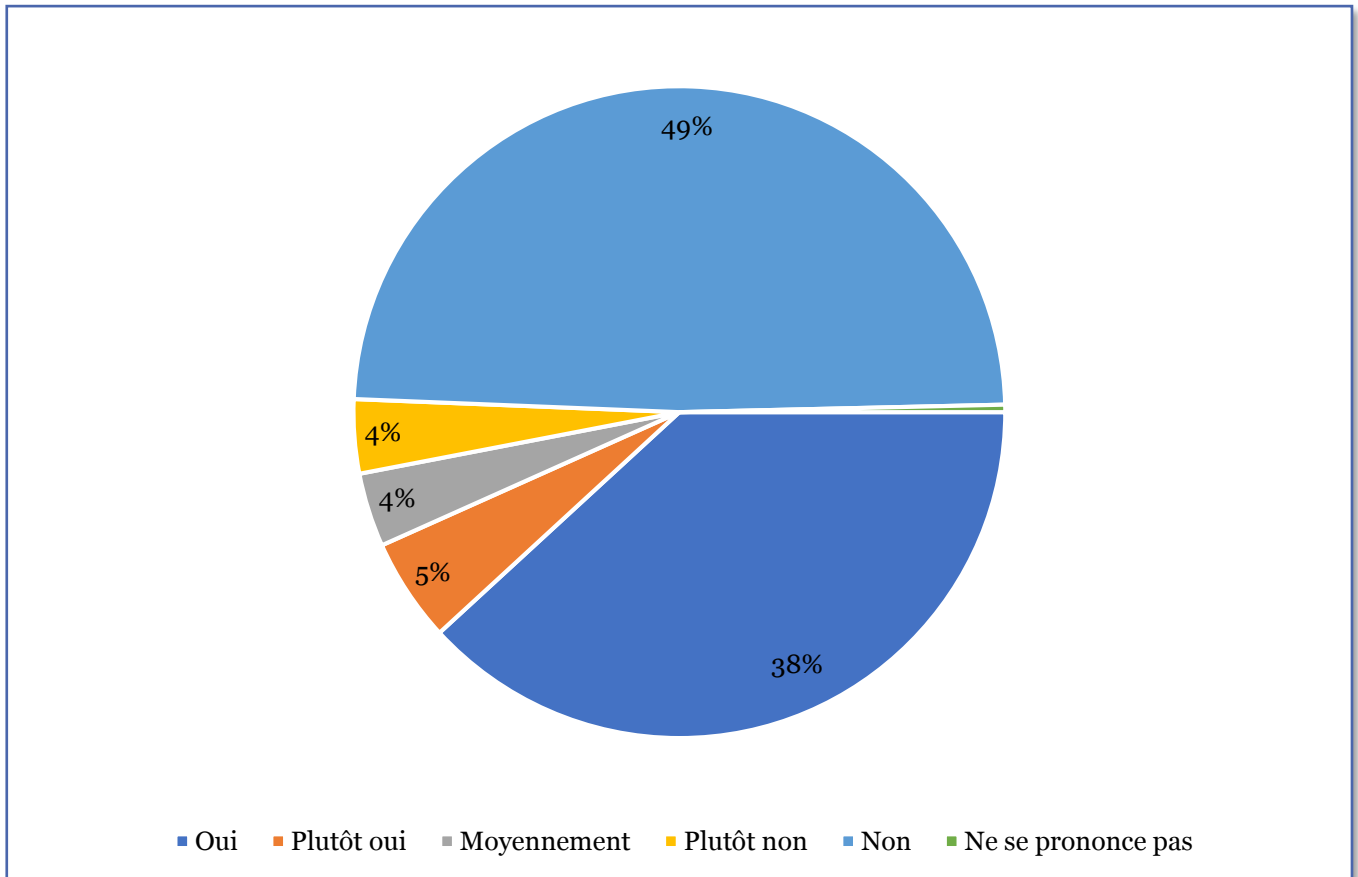
Pour les usagers des archives, si les citoyens semblent mal connaître les services c'est par manque d'intérêt (143 réponses), mais aussi à cause d'un manque de communications (88) ou d'informations (73) de la part des services d'archives ou simplement parce que les citoyens n'ont pas le besoin de consulter les archives (60).

Dans quels secteurs la collecte des archives vous semble-t-elle insuffisante ? Quels types d'archives souhaiteriez-vous voir plus accessibles ?

Ce que nous pouvons retenir de cette question c'est une très grande pluralité de réponses. Les sondés pointent des catégories de documents très spécifiques comme les archives sur l'artisanat, les archives environnementales, celles de la vie quotidienne, de l'histoire des femmes, les affiches ou encore les documents sur les enfants abandonnés. Les photographies et les archives « sur l'art » ressortent également de cette enquête.

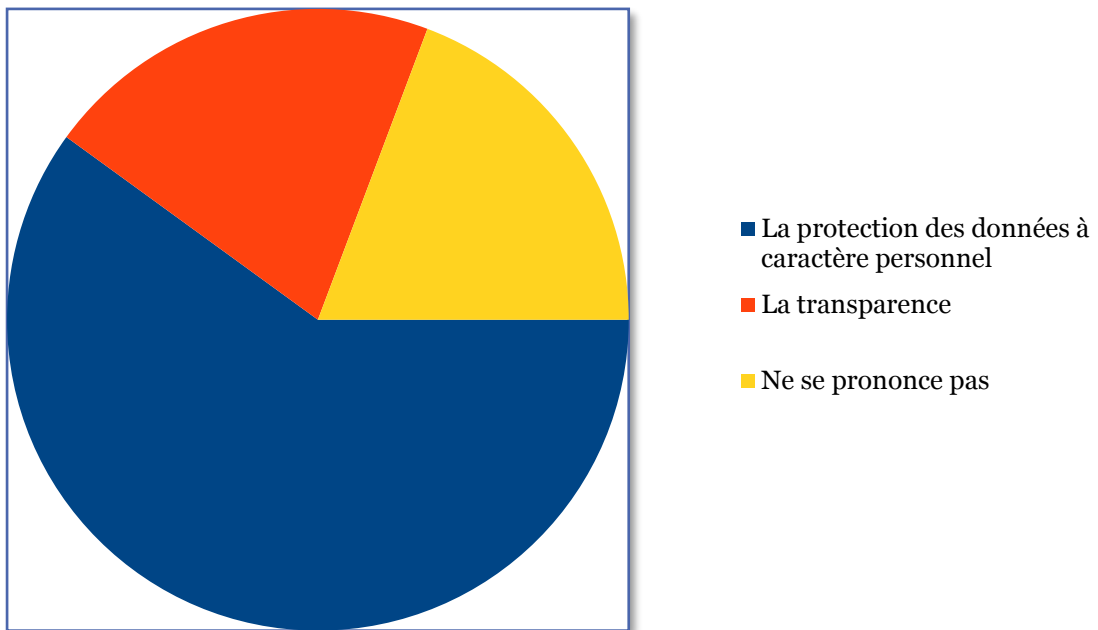
Malgré la variété des réponses, on note que la majorité des sondés a préféré ne pas se prononcer (28%). Les archives qui arrivent en tête sont les actes notariés (21%) mais aussi l'état civil (8%), les archives judiciaires (6%), les archives d'entreprises (4,5%) ou les archives privées (4 %)

Savez-vous ce qu'est l'open data ?



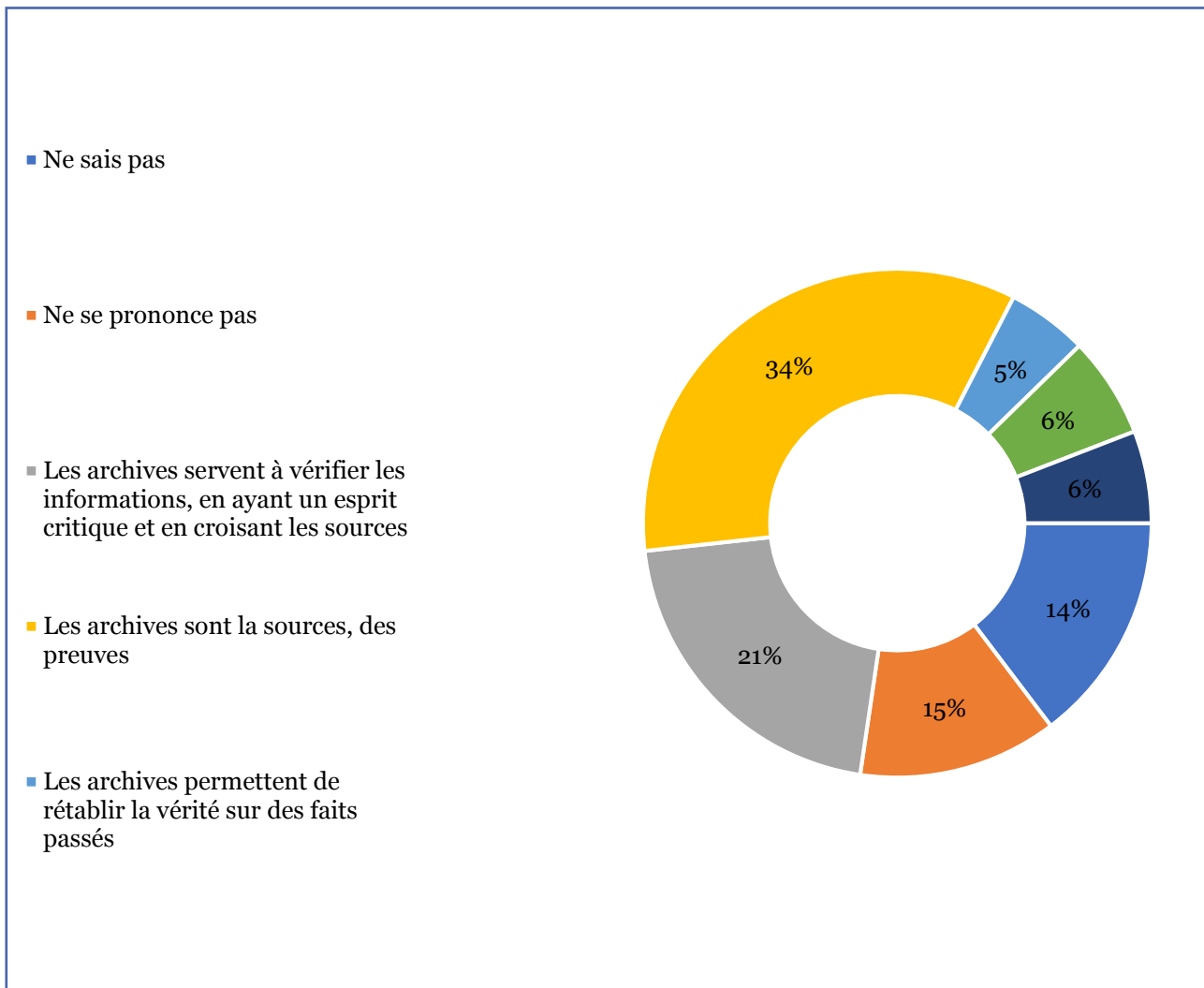
Le thème du forum de l'Association des Archivistes Français de 2019 étant « Archives et transparence », les trois dernières questions pour les usagers des archives se concentrent sur ce point. Pour débiter, il leur a simplement été demandé s'ils savaient seulement ce qu'était l'*open data*. 49% des personnes interrogées répondent « non », 38% « oui », 5% « plutôt oui », 4% « plutôt non » et 4% « moyennement ».

L'Europe a récemment mis en place un règlement général visant à protéger les données à caractère personnel (RGPD). Pour vous, qu'est-ce qui vous semble le plus important ?



Par la suite, on a demandé aux personnes sondées ce qui leur semblait le plus important entre la transparence et la protection des données à caractère personnel. 60% des personnes ont opté pour la protection des données à caractère personnel, 20,7% pour la transparence et 19,3% préfèrent ne pas se prononcer.

Dans quelle mesure l'utilisation des archives permet-elle d'empêcher la propagation des *Fake News* ?



Pour finir, il a été demandé aux personnes interrogées dans quelle mesure l'utilisation des archives pouvait permettre d'empêcher la propagation des *Fake News*. Pour 34% des sondés, les archives apparaissent comme une source, des preuves certaines. Pour 21%, les archives servent à vérifier les informations, en ayant un esprit critique et en croisant les sources. Cependant, pour 6% des sondés, les archives peuvent difficilement empêcher la propagation des *Fake News* à cause de l'instantanéité de ces dernières. 6% également pensent qu'il n'y a aucune mesure pour empêcher la propagation des *Fake News*. Enfin, 5% des personnes interrogées répondent que les archives permettent de rétablir la vérité sur des faits passés. 15% ne se prononcent pas.

Rubrique III : les professionnels

Introduction

Ce questionnaire a été envoyé en décembre 2018 et il était possible de répondre jusqu'à mi-janvier 2019.

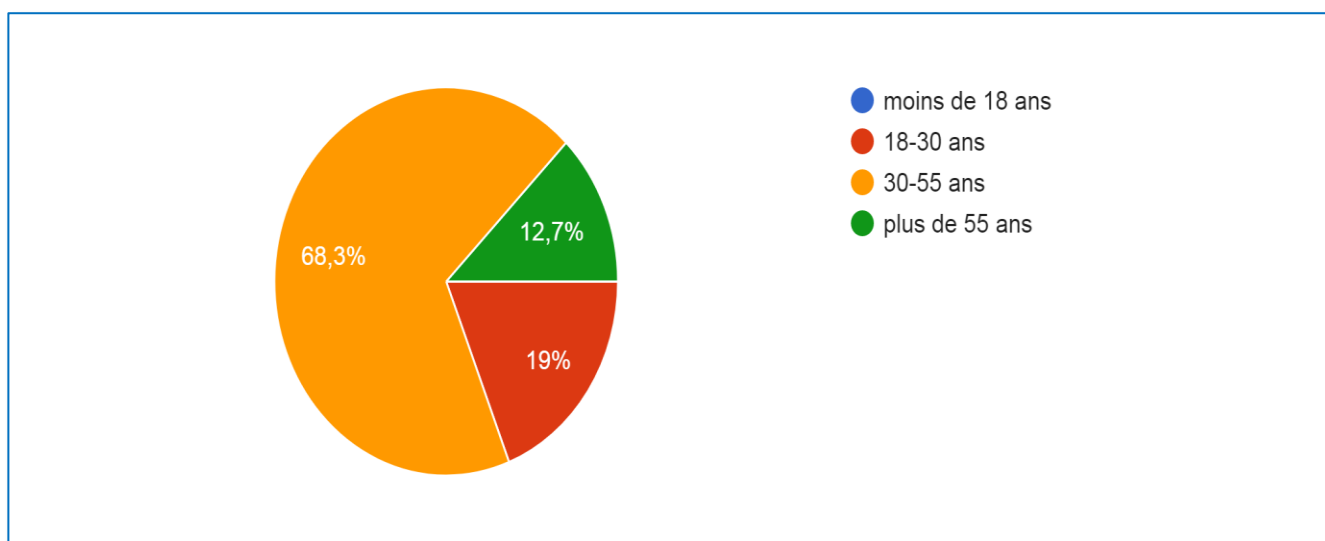
Presque 400 personnes ont répondu à ce questionnaire. La plupart des questions totalisent 391 réponses, parfois moins (nous ne comptons pas les "blancs" considérés comme des non-réponses)

Nous avons tenté de restituer au mieux les réponses et les idées principales qui sont ressorties pour chacune des questions. Ce questionnaire regroupe dix questions (en décomptant la question préalable sur l'âge des participants).

En raison de la disparité des réponses selon les items, toutes les questions ne font pas l'objet du même type de restitution (à certaines correspondra un diagramme, à d'autres un résumé détaillé)

Il ne s'agit pas de prétendre faire une analyse profonde (qui nécessiterait des compétences supplémentaires et davantage de moyens pour s'avérer pertinente) mais de tenter de donner un aperçu des avis et interrogations relevant de la profession dans le cadre donné par le questionnaire.

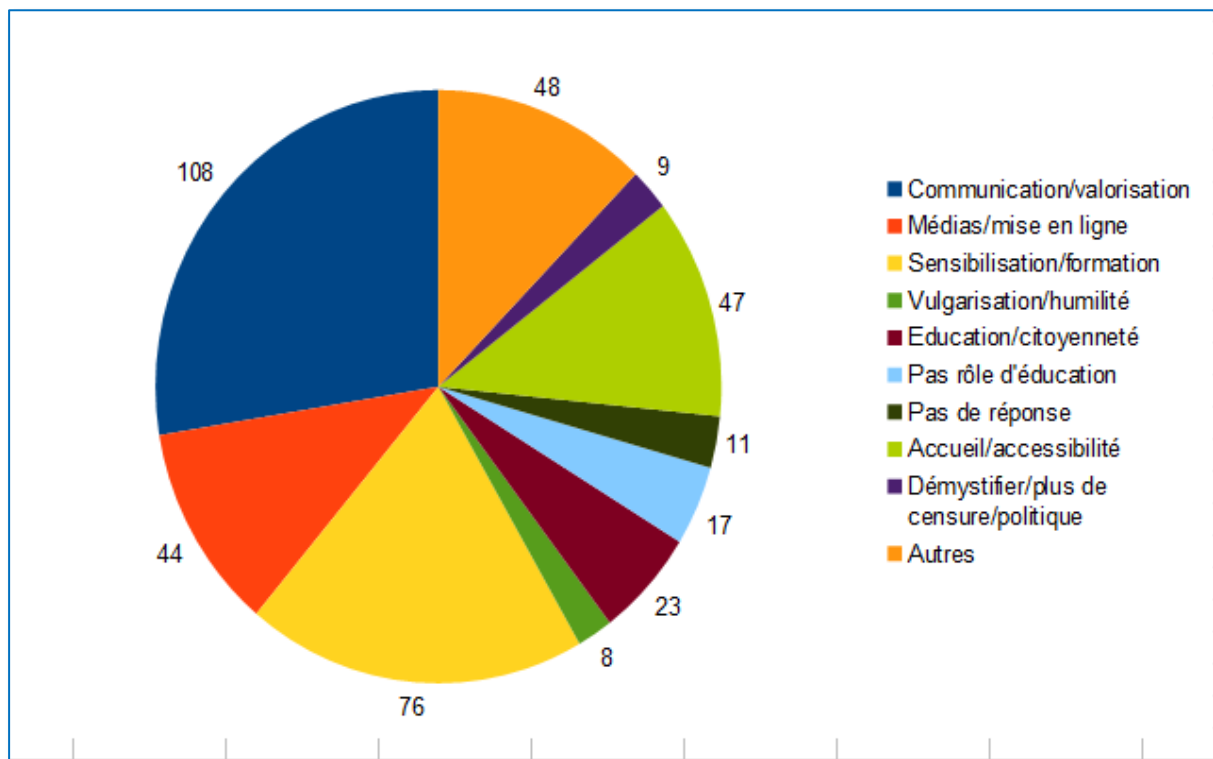
Ci-dessous, la question 0 donnant une indication sur la moyenne d'âge des participants.



Sommaire

- 1. Comment l'archiviste peut-il mieux éduquer le citoyen à l'accès à l'information ?*
- 2. Pensez-vous qu'il est facile de s'orienter dans les fonds archives ?*
- 3. Pensez-vous qu'il faille faciliter la consultation des archives grâce au numérique ?*
- 4. Quelles sont les répercussions du numérique sur l'organisation du travail des archivistes ?*
- 5. Quelle est la meilleure façon de valoriser les archives ? (choix multiples) ?*
- 6. Comment instaurer une collaboration plus étroite entre les établissements scolaires et les services d'archives ?*
- 7. Un nombre important de citoyens semble mal connaître les services d'archives. Comment pourriez-vous expliquer ce fait ?*
- 8. Dans quel(s) secteur(s) la collecte des archives vous semble-t-elle insuffisante ? Quel(s) type(s) d'archives souhaiteriez-vous voir plus accessible(s) ?*
- 9. Avez-vous eu des retours sur la politique de l'open data ? Cela a-t-il impacté votre travail ?*
- 10. Pensez-vous qu'aujourd'hui la transparence soit plus importante que les intérêts des personnes ?*

Comment l'archiviste peut-il mieux éduquer le citoyen à l'accès à l'information ?



On observe qu'un peu plus de 27% des personnes interrogées mettent la communication en avant, et que pour près de 19% la sensibilisation et la formation aux archives peuvent répondre à cette question.

Les médias et l'accueil/accessibilité sont à près de 12%.

Explication des catégories :

Communication/valorisation = faire de la communication et de la valorisation (expositions, publications...), participer à des événements (colloques, JEP...), s'adapter à tous les publics, valoriser auprès de notre entourage

Médias/mise en ligne = Importance des réseaux sociaux, avoir un bon site internet, numériser, être plus présents dans les médias comme la télé ou la radio (JT, émissions d'Histoire...

Sensibilisation/formation = sensibiliser aux archives, leur définition. Faire des formations, de la pédagogie, accompagner, aider à avoir un regard critique, sensibiliser au(x) droit(s)

Vulgarisation/humilité = Passer par des actions de vulgarisation. Mais aussi « abolir caste des archivistes » : être humble, avoir conscience que le public peut nous apporter autant que ce que nous lui apportons.

Éducation/citoyenneté = être plus présent dans le cycle scolaire. Formation aux archives dans les programmes d'éducation civique par exemple. Ou intervenir/distribuer fascicule dans les écoles/collèges/lycées. Aussi initiation dans les autres formations. Rendre la visite aux archives obligatoire en licence par exemple. Développer l'esprit critique. Mobiliser les citoyens.

Pas rôle d'éducation = l'archiviste n'a pas comme rôle d'éduquer : il s'agirait plus d'informer/ permettre/sensibiliser/accompagner/conseiller/orienter.

Accueil/accessibilité = plus tourné sur la consultation des documents, la salle de lecture : faire de bons instruments de recherche et les diffuser, être patient, bon accueil, qualité d'écoute, faciliter l'accès

Démystifier/plus de censure/politique = Démystifier et désacraliser les archives, «éliminer toute censure », se mettre les politiques dans la poche, les former, participer à l'action publique et la rationaliser

Autres = des réponses qui peuvent recouper plusieurs autres catégories, mais aussi des réponses plus floues ou courtes : par exemple que l'archiviste est un médiateur, qu'il faut se référer sans cesse à la loi de 1978 etc...

Pensez-vous qu'il est facile de s'orienter dans les fonds archives ?

Pour pleinement faire ressortir l'ensemble des réponses, nous avons détaillé au maximum cette question. Ainsi, les 281 réponses peuvent être regroupées comme suit :

Oui c'est facile (78 - 28%) mais il faut :

Un plan de classement lisible et cohérent (12)

L'aide de l'archiviste (20)

Des instruments de recherche à jour (18)

Une formation de lecteur (11)

Qu'Internet aide à la recherche (site des archives) (4)

Non c'est compliqué (97-35%) car :

Il faut véritablement être initié et formé pour comprendre (22)

Il y a systématiquement besoin des personnels en salle de lecture (président de salle, archiviste) (25)

Cadre de classement à la logique obscure (14)

Instruments de recherches absents, obsolètes, peu lisibles (16)

S'adapter au jargon archivistique (3)

Usage de logiciel d'archives (ici MNESYS) (1)

Besoin de passer par des recherches sur Internet et les sites des archives (10)

Il est moyennement aisé de se repérer (57-20%) car :

Si l'on est débutant dans les recherches en archives (38)

Seulement si la recherche a une utilité (2)

Le jargon n'aide pas les recherches (2)

Les sites d'archives ne sont pas tous faciles à prendre en main (2)

Il faudrait une formation particulière (3)

Il faut l'aide de l'archiviste (2)

Problème d'accessibilité (2)

Crédibilité des archivistes et IR mis en doute (1)

Ça dépend (49-17%) :

Des services d'archives (11)

Des états des fonds (11)

De l'aide de l'archiviste (18)

Des ressources en ligne (3)

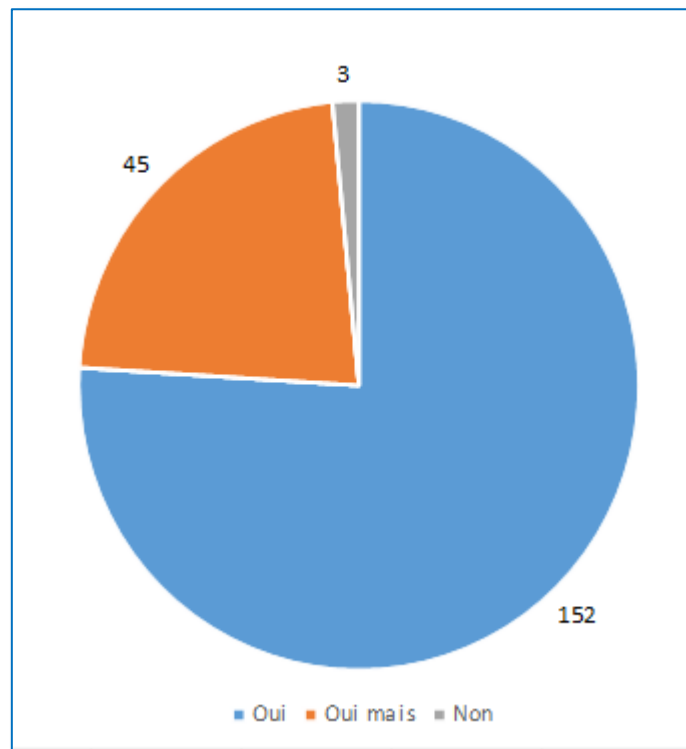
Des IR disponibles (15)

Des générations (1)

Globalement les personnes interrogées s'orientent tant bien que mal dans les archives. Elles apprécient l'aide de l'archiviste et des IR (état des fonds, inventaires, etc.) encore davantage, et elles vont relativement peu commencer leurs recherches sur les sites d'archives.

L'idée dominante est qu'il faut un temps d'adaptation et de formation à la logique de classement mais aussi au jargon. Les diversités d'accessibilités semblent grandes entre les services d'archives.

Pensez-vous qu'il faille faciliter la consultation des archives grâce au numérique?

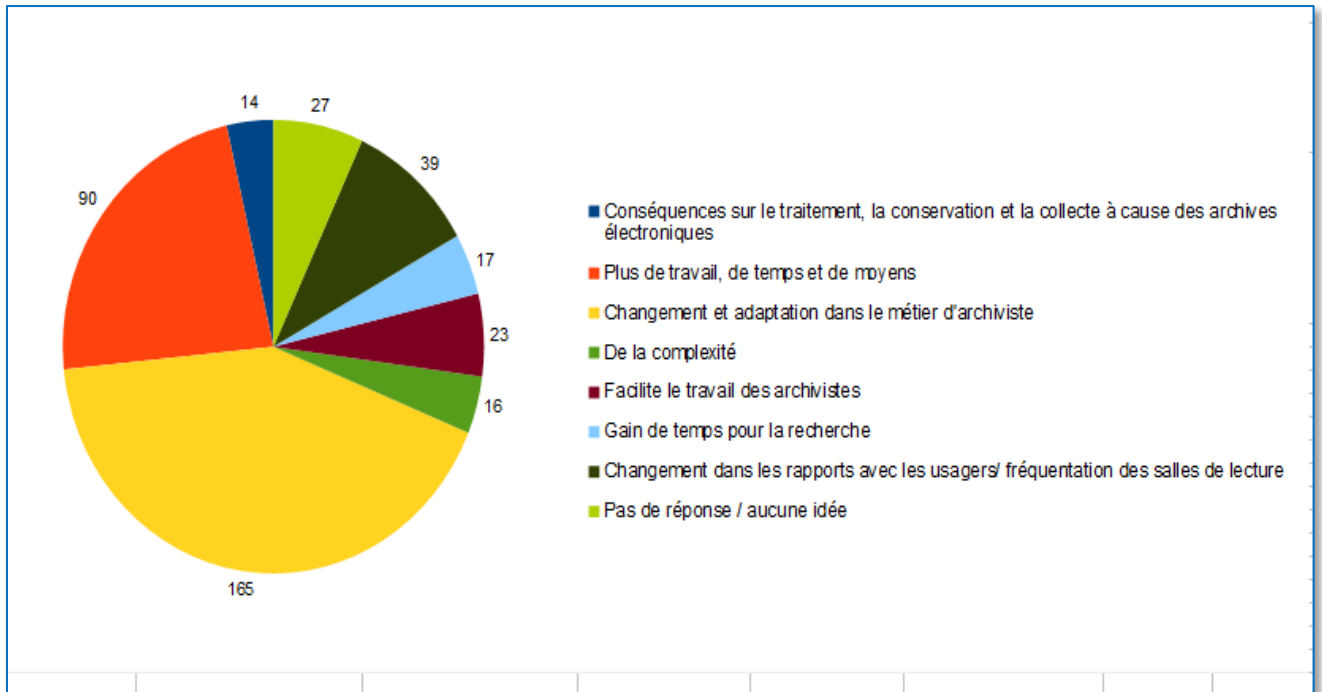


On constate une écrasante majorité de "Oui" (76%) qui démontre que les professionnels des archives interrogés ont conscience que l'avenir des archives se trouve dans la numérisation.

Un certain nombre de "Oui mais" (23%). Ces réponses traduisent surtout une peur du coût des opérations, tant en terme de temps qu'en terme de moyens humains, de coût financier. Les sondés pointent que davantage de numérisation sans aide à la consultation (indexation, parcours guidés,...) ne sert à rien. Ils pointent aussi en général un manque de médiation autour des archives qui pourrait/devrait accompagner les campagnes de numérisation.

Trois "Non" (2%) qui ne sont pas accompagnés de justifications.

Quelles sont les répercussions du numérique sur l'organisation du travail des archivistes ?



Près de 42% des sondés pensent que le numérique nécessite une adaptation des archivistes aux changements que ce dernier cause au sein du métier. Cela passe notamment par le développement de nouvelles compétences et par la nécessité de faire suivre des formations pour répondre à ces nouveaux enjeux.

Environ 22% des personnes interrogées pensent que le numérique nécessite plus de travail, de temps et de moyens aux services d'archives et aux archivistes.

Le rapport avec les usagers est aussi souvent évoqué sous deux aspects : perte de fréquentation en salle de lecture, mais aussi de nouvelles façons de répondre aux demandes des usages via les plateformes internet et la mise à disposition des données numériques en ligne.

Quelle est la meilleure façon de valoriser les archives ?

Expositions / évènements culturels : 354 (89,8%)

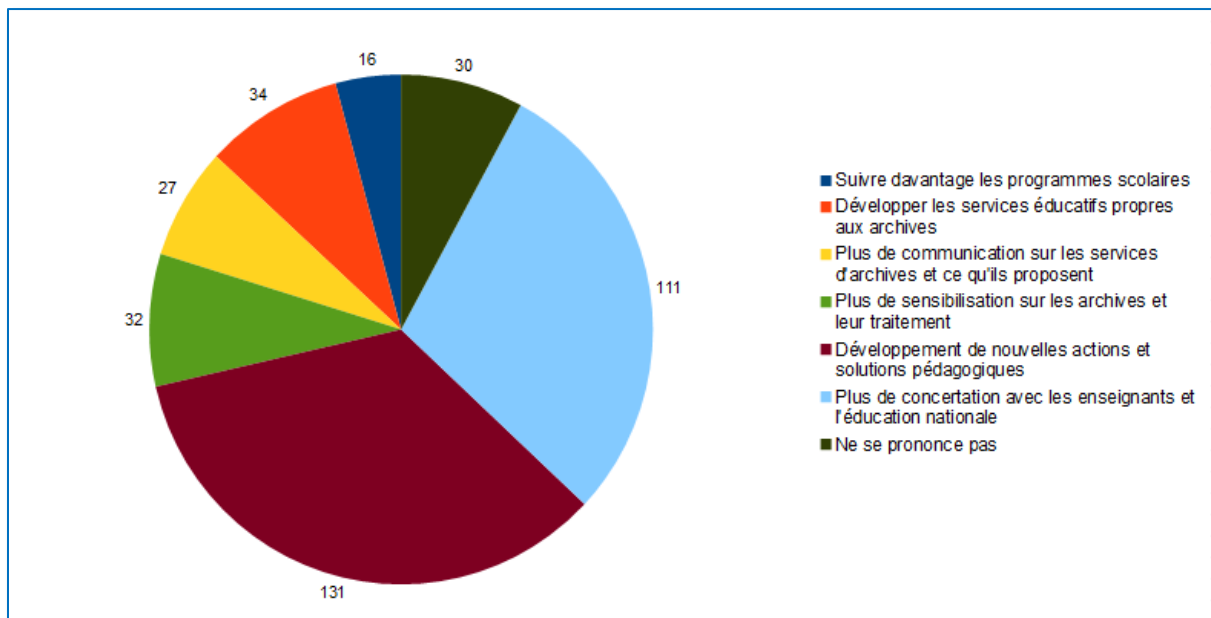
Réseaux sociaux : 282 (71,6%)

Publications écrites : 153 (38,8%)

Sur un total de 391 réponses, la majorité des personnes pensent que la meilleure manière de valoriser les archives passe par les évènements culturels. Les réseaux sociaux sont aussi souvent mentionnés et certaines réponses renforcent cet aspect en parlant plus généralement d'une utilisation plus massive d'Internet et de la blogosphère pour valoriser les archives.

D'autres réponses sont également présentes : par la communication, par le fait d'en parler dans les médias, de développer des ateliers innovants ou décalés, des pratiques collaboratives, des journées portes ouvertes...

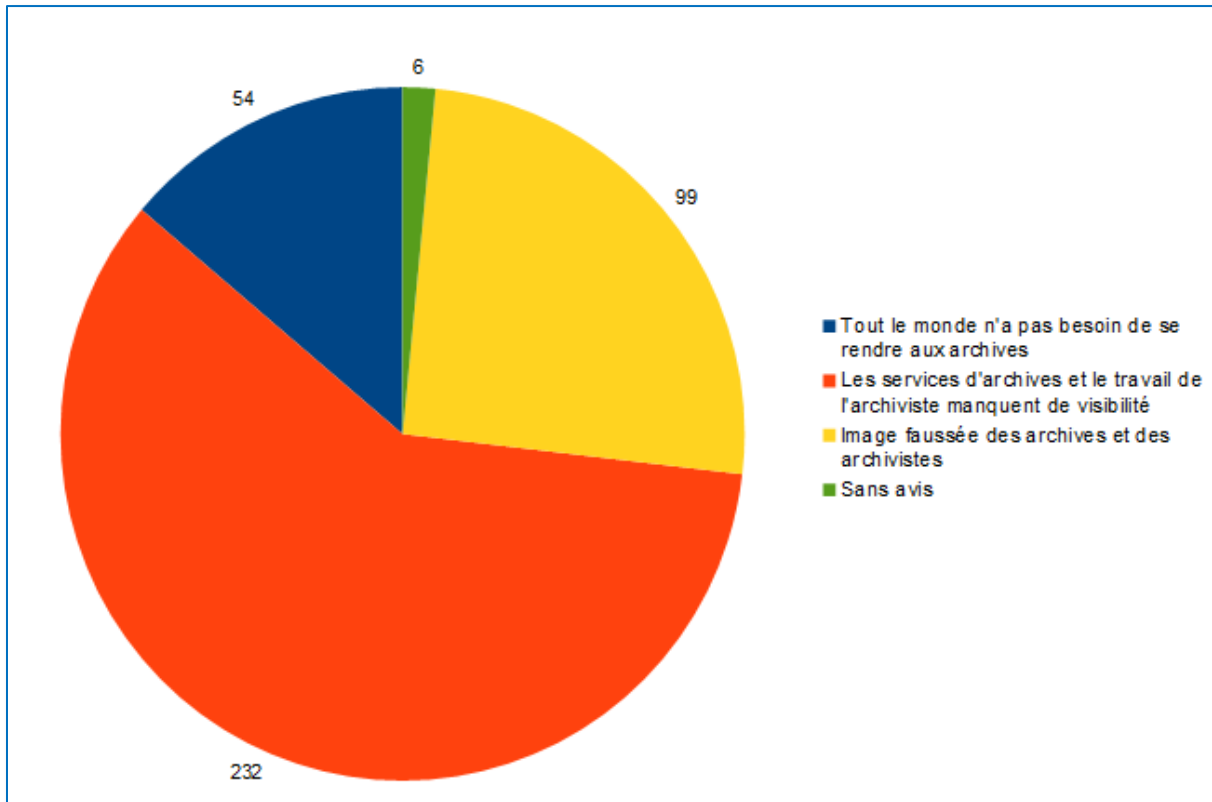
Comment instaurer une collaboration plus étroite entre les établissements scolaires et les services d'archives ?



Près de 33% des personnes interrogées pensent que la collaboration pourrait être améliorée en mettant en place de nouvelles solutions pédagogiques (ateliers innovants, collaboratifs...) ; des solutions mêlant l'action des services d'archives mais aussi d'autres institutions culturelles.

L'amélioration et l'amplification de la concertation avec les enseignants et l'éducation nationale sont aussi des préoccupations majeures des personnes sondées (28%). Corrélée à cette question les sondés pointent du doigt le manque de moyens donnés aux deux acteurs. Une partie des personnes interrogées évoque aussi la pertinence de développer des services éducatifs propres aux archives, même si certains ne manquent pas de souligner qu'ils trouvent que leur service d'archives dispose déjà d'un tel service et que ce dernier fonctionne bien.

Un nombre important de citoyens semble mal connaître les services d'archives. Comment pourriez-vous expliquer ce fait ?



La principale réponse concerne le manque de visibilité des services d'archives. Les causes évoquées sont multiples : manque de communication, manque de traitement médiatique, de moyens, une volonté de conserver plutôt que de communiquer, le manque de valorisation du métier, et un aspect "élitiste" qui aurait nui à l'ouverture des archives (idée qu'il faut "désacraliser" les archives pour que plus de personnes soient invitées à les consulter)

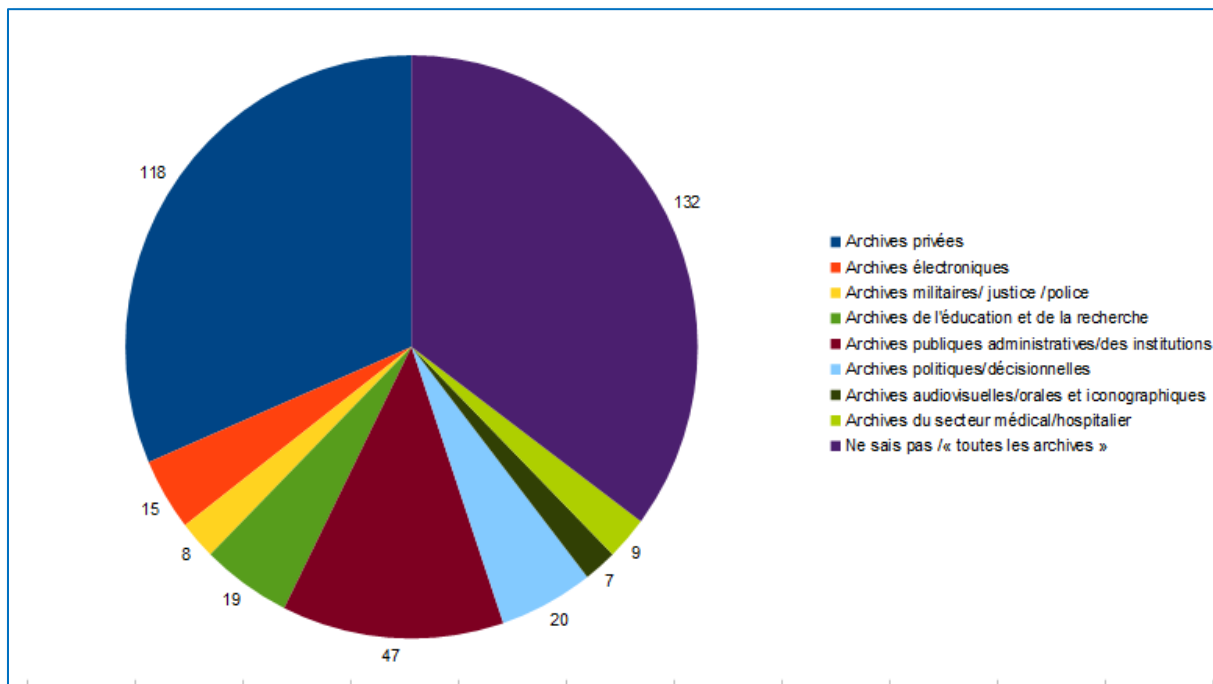
Cela va de pair avec les arguments évoquant cette vision fautive que beaucoup de citoyens semblent avoir des archives. Une vision interprétée parfois comme "péjorative" par une partie des sondés, qui soulignent que la définition des archives = "documents poussiéreux", "vieux documents" est encore très présente.

La perception par les citoyens des archives résulte pour beaucoup d'une méconnaissance des institutions.

Enfin, il ressort de cette question que tout le monde n'a pas le besoin d'aller aux archives, donc qu'il est normal que le public soit moindre que dans les autres institutions culturelles. Ainsi, on parle d'archives comme d'"un monde pour les érudits".

Ceci dit au sein de ces réponses on note une vague relativement optimiste qui laisse entendre que la communication sur le métier et les archives aurait tendance à s'améliorer.

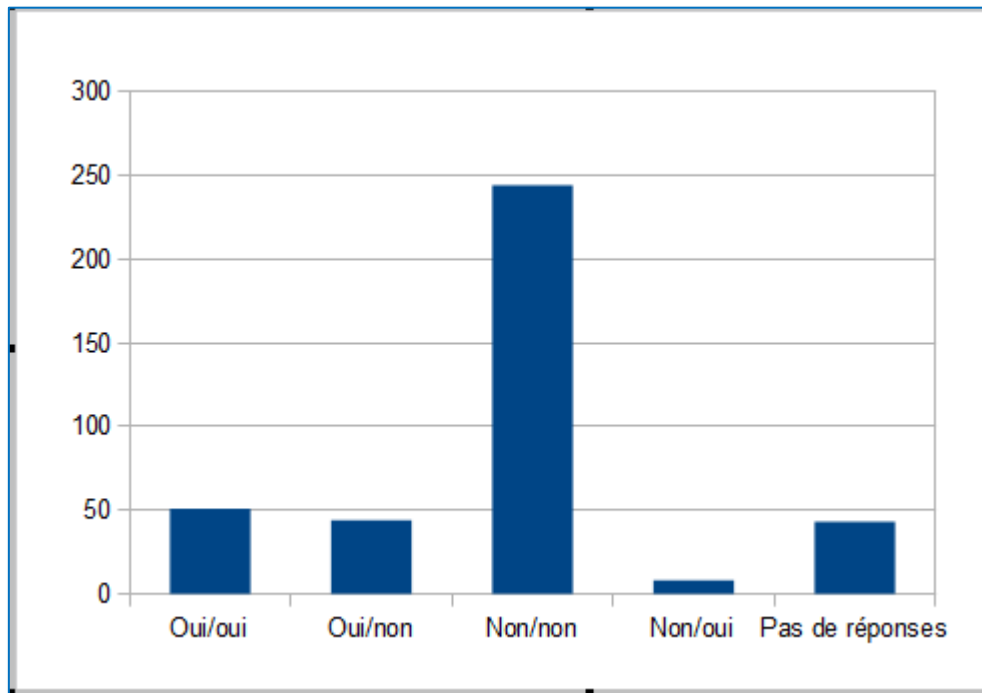
Dans quel(s) secteur(s) la collecte des archives vous semble-t-elle insuffisante ?
Quel(s) type(s) d'archives souhaiteriez-vous voir plus accessible(s) ?



Environ 32% des personnes interrogées n'ont soit pas d'avis, soit pensent que la collecte devrait être améliorée dans tous les domaines. La seconde option est la plus fréquente, ce qui semble montrer que l'ensemble de la collecte semble jugée insuffisante par les sondés.

Sinon, ce sont les archives privées avec 31% que les personnes interrogées souhaiteraient voir plus accessibles. On observe également un intérêt fort pour la collecte des archives publiques, notamment celles des administrations qui semblent insuffisantes pour 12% des sondés.

Avez-vous eu des retours sur la politique de l'open data ? Cela a-t-il impacté votre travail ?



On observe que la majorité des personnes interrogées (plus de 62%) n'ont pas eu de retours sur la politique de l'open data. A l'opposé, 24% des répondants ont eu des retours sur ce sujet, mais les impacts sur leur travail ne sont pas toujours ressentis.

Pensez-vous qu'aujourd'hui la transparence soit plus importante que les intérêts des personnes ?

Oui	Non	NSPP
71	191	129

Réponse oui, arguments récurrents :

Pour l'intérêt public et général

La transparence est limitée en France par la législation

Pour respecter les valeurs de la démocratie

Oui, mais en respectant certains délais

Réponse non, arguments récurrents :

Il faut respecter le RGPD et la protection des données à caractère personnel.

Les deux sont importants : il y a un équilibre à trouver.

Il faut protéger la vie privée et le citoyen avant tout.

Conclusion

En définitive, ces trois questionnaires nous ont permis d'avoir l'avis de sondés qui connaissent mal ou au contraire connaissent très bien le monde des archives.

Pour un néophyte, la notion d'archives renvoie très souvent à l'Histoire ; les archivistes sont de fait définis comme des passionnés de la discipline. Il faut souligner qu'un véritable échange peut naître entre un lecteur et un archiviste. Ce dernier insiste sur l'importance de la communication pour mieux éduquer le citoyen à l'accès à l'information.

Sur le volet du numérique, tous s'accordent sur le fait que la consultation d'archives sur internet est un réel progrès. Conséquemment, les sites des services d'archives sont devenus des incontournables. Ils permettent de déposer du contenu numérisé et ainsi les services – municipaux ou départementaux – sont plus visibles. Ce bouleversement a demandé aux archivistes de revoir l'organisation de leur temps de travail.

À propos de la politique de l'*open-data*, elle reste à ce jour méconnue par la majorité des citoyens interrogés. Elle n'a pas eu de conséquences sur le travail des archivistes.

L'action culturelle dans les services d'archives est devenue essentielle. Les expositions et les conférences rencontrent en effet un franc succès.

Cependant, une relation plus étroite avec les professeurs des établissements scolaires serait souhaitable. Une meilleure collaboration permettrait de mettre en place de nouvelles solutions pédagogiques.

En ce qui concerne la collecte des archives : les actes notariés méritent d'être plus collectés, d'après les lecteurs. Cette typologie s'avère de fait utile à la pratique de la généalogie. Les professionnels indiquent qu'ils préfèrent collecter davantage d'archives privées.

Enfin, le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est bien reçu par tous les sondés. On remarque de très souvent le respect de la vie privée des personnes est estimé plus important que la notion de transparence.